

REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 20 JANVIER 2014

L'an deux mille quatorze, le **vingt janvier** à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni salle de la mairie sous la présidence de Monsieur Simon BRIE, Maire de LATILLE.

Etaient présents : Mesdames Florence MARMAIN, Manuela MASSET- DAVID, Nathalie PETIT, Stéphanie BRUNET. Marie-Christine BARON-POUDRET

Messieurs Simon BRIE, Emmanuel DESCHAMPS, Philippe THIBAUT, Régis BRAULT, Laurent POUBLANC, Philippe NIVAU, Franck GELIN, Pierre MIEGE et Philippe ROQUET.

Mme Florence MARMAIN a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 15/01/2014

2014-001 COMPTE RENDU REUNION ECOLE DU 15/01/2014

La question sur la proposition de l'inspection académique de réunir les 2 écoles (primaire-maternelle) avec une seule direction sera revue lors d'une prochaine séance après que les conseils d'école aient donné leur avis (réunions programmées prochainement).

2014 -002 Avis sur le projet de nouveau découpage des cantons en 2015

Considérant la Loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral, Considérant le projet de nouveau découpage des cantons de la Vienne établi par les services de l'Etat,

Considérant la sollicitation du Conseil Général de la Vienne relative aux conséquences du projet de découpage envisagé,

Considérant les incertitudes sur la détermination des nouveaux chefs-lieux de canton et des dotations afférentes,

Considérant les réflexions menées dans le cadre de l'élaboration du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) et de l'identification de bassins de vie et de pôles secondaires,

Considérant les travaux menés dans le cadre de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale),

Considérant le rôle de l'intercommunalité voulu par le législateur en matière d'aménagement du territoire,

Considérant l'avis défavorable de la Communauté de Communes du Vouglaisien par délibération n°2014/01/14-2 en date du 14 janvier 2014,

Monsieur le Maire demande à son conseil municipal d'émettre un avis sur ce nouveau découpage et sur ses conséquences en matière de fonctionnement du territoire, à savoir :

« êtes-vous favorable à ce projet de nouveau découpage tel qu'il est présenté ? ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **émet un avis défavorable** sur le projet de découpage des cantons et sur ses conséquences en matière de fonctionnement territorial.

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance se lève à 19h30,